

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

lundi 25 juillet 2011

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

VIDÉO 01 : Monsieur le Curé Schoonbroodt raconte son interrogatoire par la police belge, sur plainte au pénal de Mgr Fellay, de l'abbé Schmidberger et de M. M. Krah pour « vol », « diffamation », « racisme et xénophobie » !!!



Monsieur le Curé Schoonbroodt dans son église du Sacré Cœur de Jésus de Steffeshausen.

Il est consterné par cette attaque judiciaire au pénal de la FSSPX contre un prêtre catholique de la Tradition, ancien ami de Mgr Lefebvre.

Télécharger la 'Vidéo légère' [640x360] : http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid01s.f4v

Télécharger la 'Vidéo en haute définition' [1920x1080] : http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid01h.f4v

Dernier « excommunié » vivant des sacres de 1988, l'abbé Paul Schoonbroodt raconte l'attaque judiciaire au pénal qu'il subit actuellement de la part des représentants de la FSSPX. Dans cette vidéo, il raconte son interrogatoire par un agent de la police belge à Saint Vith, le 7 juillet 2011, à la demande du Procureur du Roi, sollicité par Mgr Fellay.

L'abbé Schoonbroodt a décidé de se faire enregistrer et d'exposer par le moyen de la vidéo sur Internet les circonstances par lesquelles **il a découvert l'attaque au pénal de Mgr Fellay, de l'abbé Schmidberger, de l'abbé de Cacqueray et de Maximilien Krah contre lui, auprès du Procureur du Roi de Belgique, et les conditions dans lesquelles il a été interrogé par la police belge.**

Puisse cette vidéo faire apparaître **le caractère profondément ignominieux de cette plainte au pénal de Mgr Fellay (cornaqué par son gourou l'abbé Schmidberger), cet évêque tartuffe¹, qui par ailleurs, prend un grand plaisir à se mettre en avant dans les média pour promouvoir une grande dévotion affectée à la Très Sainte Vierge Marie et lancer des « croisades du Rosaire ».**

Ce faux dévôt de la Vierge Marie, vient dans cette affaire **de tomber le masque et de montrer son vrai visage.**

En lançant son attaque judiciaire pénale contre l'abbé Schoonbroodt, Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger, espéraient sans doute avoir, au préalable, enlevé à l'ami de Mgr Lefebvre, ses sites Internet et ses moyens de communication, depuis février 2011, pour pouvoir le matraquer, le ruiner et l'égorger moralement dans le plus grand silence, dans l'indifférence générale et en catimini, dans le dos des fidèles de la FSSPX qu'ils espéraient bien conserver totalement dans l'ignorance de leur forfait.

Mais c'est perdu ! Les sites Internet de l'abbé Schoonbroodt continuent à fonctionner et l'abbé a décidé de s'en servir pour étaler publiquement le scandale de cette poursuite judiciaire au pénal contre lui qui fait bien apparaître à tous le véritable visage épouvantable de Mgr Fellay et de la direction actuelle de la FSSPX.

La méthode de Mgr Fellay est donc désormais claire :

« la police et la pire persécution pour les prêtres qui persistent à proclamer et démontrer l'invalidité du Sacerdoce né de Vatican II et imposé aux catholiques depuis le 18 juin 1968, et qui se refusent absolument à rallier l'église Conciliaire mondialiste maçonnisée apostate en continuant – contrairement à la FSSPX – de dénoncer son imposture et ses turpitudes » !

Ces clercs sont réfractaires au ralliement et défendent le Sacerdoce valide ? Au goulag !

Est-ce bien là l'intention de Mgr Fellay et de l'abbé Schmidberger ? CES SI GRANDS DEVÔTS PUBLICS (!!!) DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE !!!

TRÈS SAINTE VIERGE MARIE, AUGUSTE REINE DES CIEUX ET SOUVERAINE MAÎTRESSE DES ANGES, DÉFENDEZ LE SAINT SACERDOCE DE VOTRE DIVIN FILS – APPARU SUR TERRE DANS SA DIVINE INCARNATION EN VOTRE PROPRE SEIN LORS DE VOTRE « FIAT » – CONTRE LES ATTAQUES DU DEMON ET DE SES MAUDITS SUPPÔTS ACHARNÉS À SA PERTE...

Voici le verbatim des propos tenus par Monsieur l'abbé Schoonbroodt dans la vidéo 01 :

« Récemment, je suis surpris par un appel téléphonique venant de la police de Bruxelles ; alors j'ai demandé « Pourquoi ? »

On m'invitait pour le 21 juin [2011] de me rendre au Commissariat de Police de Bruxelles pour répondre à des questions. Moi, je dis : « Lesquelles ? de quoi s'agit-il ? »

« – Ah ! on ne peut pas vous le dire par téléphone ! »

« — Bien écoutez Monsieur, dans ce cas-là, c'est une très longue distance – presque 200 kms, et puis pour le retour aussi ! – dans ce cas, je ne me déplace pas ! »

« – Ah ! bref, il faut trouver une autre solution ! »

Bien je dis : « Écoutez, vous pouvez transférer le dossier à la police locale ! »

Donc, on a laissé tomber le 21 juin ; puis c'était le silence ; et puis le 6 juillet, la police de Saint-Vith appelle en disant :

¹ Ce « Truqueur mitré » ainsi que l'a qualifié naguère publiquement M. l'abbé Ceriani (r-FSSPX)

« – On a à vous interroger ; nous sommes mandatés de vous convoquer. Quand pouvez-vous venir ? »
« — Bien, si vous voulez, demain ! »

Et alors c'est le 7 juillet [2011] que j'ai été convoqué et que l'agent de police m'a fait connaître la plainte qu'il y avait contre moi.

Ça émanait de la Fraternité avec siège à Paris, qui avait transmis la plainte en Belgique ; et qui était donc adressée au Procureur du Roi ; et qu'il y avait un avocat belge à Bruxelles qui était chargé de travailler le dossier.

Entretemps, si je voulais, je pouvais faire des déclarations. Et bien, je dis : « *Écoutez, je refuse de faire des déclarations.* » Et puis j'explique un petit peu...

C'était concernant un "*vol de propriété intellectuelle*" des sermons de Monseigneur Lefebvre, je n'en revenais pas ! Et j'ai un peu fait part de mon étonnement à la police ; et il me dit : « *Écoutez, à votre place, je ferais tout de même une déclaration parce que vous avez des choses intéressantes à dire.* » Et puis, il m'a résumé les points de la plainte : Il s'agissait donc de "*vol de propriété intellectuelle des sermons et conférences de Mgr Lefebvre*" ; parce que ç'a été publié dans un premier temps déjà au mois de février [2011] sur le site **Virgo-Maria** dont je suis le responsable ; et puis entretemps, on a été réduit au silence. Je lui ai expliqué cela, et que j'étais fort étonné parce que j'avais bien connu Mgr Lefebvre ; que avec lui j'avais fondé le **Carmel traditionnel de Quiévrain** ; et que d'autre part, il était venu assez souvent chez-moi.

Je le connaissais bien. Moi j'allais aux ordinations sacerdotales à Écône, et je ne comprends pas comment ses successeurs – qui sont supposés transmettre le message de Mgr Lefebvre –, maintenant fassent opposition à cette publication sous ma responsabilité.

Encore faut-il dire – et le monsieur a compris – que pour la publication pour usage interne de la Fraternité de ses successeurs, il y a des coupures ; et qui justement, sont importantes de la part de Mgr Lefebvre ; et qui sont en contradiction avec leur tentative d'être reconnu par Rome.

Alors, il y avait en plus – je n'en revenais pas ! – accusation de "*diffamation*", de "*racisme*", de "*xénophobie*" – et tout ça c'est pas vrai ! – et que j'avais donc aussi diffamé un collaborateur de la Fraternité, un certain – un laïc –, un certain Krah, avocat.

J'étais tellement étonné ou surpris, que je suis parti ; j'ai bien signé ma déclaration mais je suis parti sans demander quels étaient les auteurs de cette plainte.

J'ai téléphoné à l'agent de police le lendemain ; il a sorti le dossier. « *On peut vous le dire* » dit-il, « *il y a l'abbé Franz Schmidberger, il y a Mgr Fellay et puis il y a Krah, un monsieur Krah* »

La plainte était donc dirigée par le District de France à Suresnes, à Paris ; et que donc maintenant cette affaire se trouve au pénal ; « *et que selon la Loi belge* » – c'est étonnant – je n'ai pas le droit d'emporter une copie de la plainte.

Et donc c'est par téléphone finalement, que j'ai appris quelles sont les personnes qui portent plainte.

C'est donc : les autorités de la Fraternité plus un laïc qui a une grande influence – ou importance – au sein de la gestion de la Fraternité – de la gestion financière.

Alors maintenant je suis obligé, d'après le conseil d'amis, de faire appel à un avocat ; d'abord pour voir exactement quelles sont les possibilités selon la Loi belge, pour me défendre, et deuxièmement aussi de procéder. »

Fin du verbatim

À suivre... (d'autres interventions vont être communiquées)

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

2011 – virgo-maria.org

Nos documents peuvent être librement reproduits et distribués, avec mention de leur provenance en indiquant le nom de notre site et de son adresse internet.



<http://www.youtube.com/watch?v=uS1AKdXiwKY>

Télécharger la 'Vidéo légère' [640x360] : http://virgo-maria.org//videosSch/201107_ab-PS-vid01s.f4v

Télécharger la 'Vidéo en haute définition' [1920x1080] : http://virgo-maria.org//videosSch/201107_ab-PS-vid01h.f4v

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2011 virgo-maria.org

Toutes les informations téléchargeables depuis notre site peuvent être librement reproduites par écrit ou par le moyen d'internet, à condition d'en citer la source. Par la source, nous entendons l'URL du site "www.virgo-maria.org"